

Informations de l'OFAG, développement rural

Autor(en): **Weber, R. / Riedo, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatca Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **111 (2013)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Informations de l'OFAG, développement rural

R. Weber, W. Riedo

Améliorations structurelles

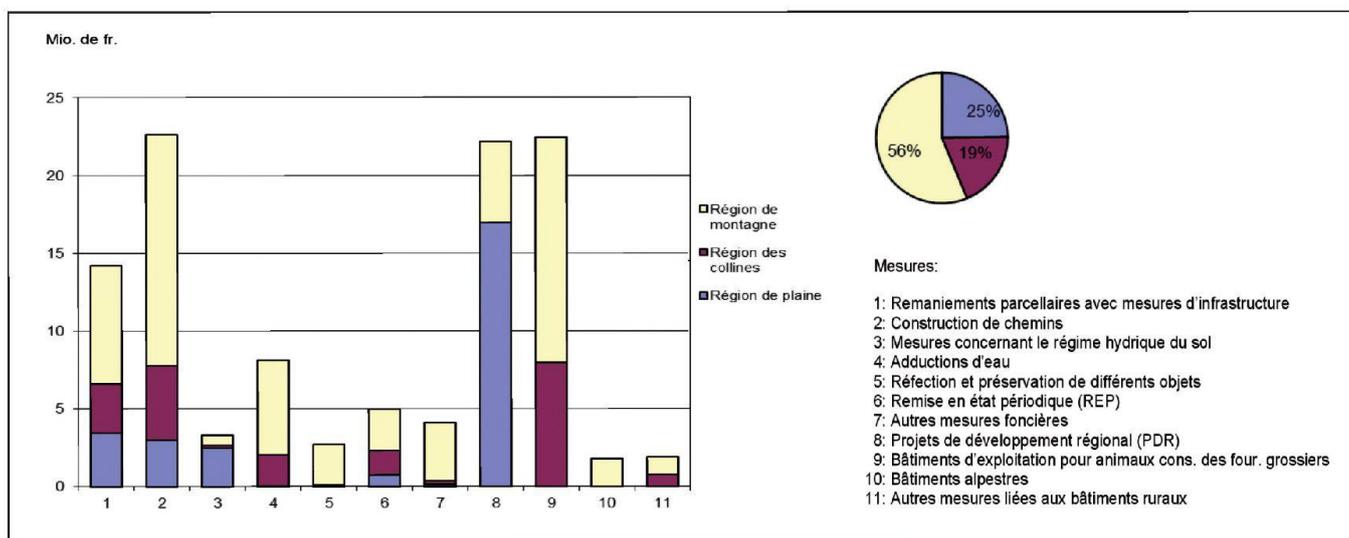
Les améliorations structurelles contribuent à améliorer les conditions de vie et la situation économique du monde rural,

notamment dans la région de montagne et dans les régions périphériques. La mise en œuvre des intérêts de la collectivité passe aussi par la réalisation d'objectifs relevant de la protection de l'environnement, de la protection des animaux et de l'aménagement du territoire tels que la

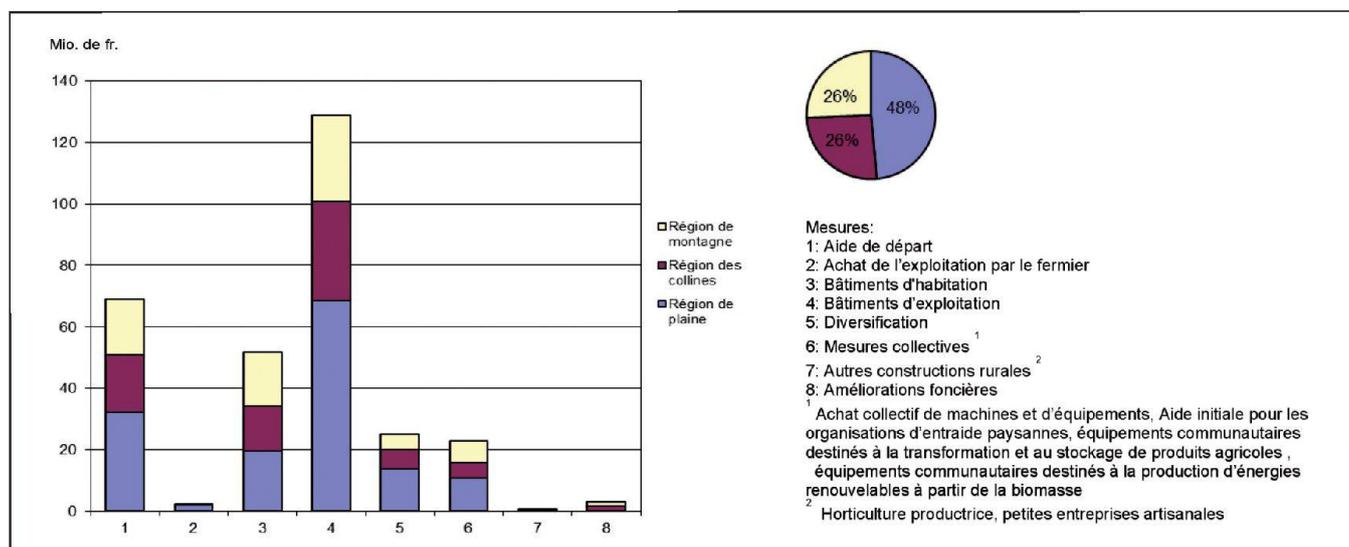
remise à l'état naturel de petits cours d'eau, la mise en réseau de biotopes ou la construction de systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux.

Les aides à l'investissement sont accordées à titre d'aide à l'entraide pour des mesures d'améliorations structurelles aussi bien individuelles que collectives. Deux instruments sont disponibles:

- les contributions à fonds perdus exigeant la participation des cantons, avant tout pour des mesures collectives;



Moyens financiers destinés aux contributions. Contributions fédérales approuvées en 2012.



Moyens financiers destinés aux crédits d'investissements. Crédits d'investissements 2012, crédits de construction non compris.

| Prêts au titre de l'aide aux exploitations 2012 | Nombre | en millions de fr. |
|---|------------|--------------------|
| Conversion de dettes | 71 | 12,0 |
| Difficultés financières extraordinaires à surmonter | 56 | 5,5 |
| Prêt en cas de cessation d'exploitation | 5 | 0,4 |
| Total | 132 | 17,9 |

Tab. 1: Aide aux exploitations paysannes.

Source: OFAG

- les crédits d'investissements, octroyés sous la forme de prêts sans intérêts, principalement pour des mesures individuelles.

Les aides à l'investissement soutiennent le développement des infrastructures agricoles. Ces aides permettent aux exploitations de s'adapter aux changements des conditions-cadre. L'abaissement des coûts de production et la promotion de l'écologie ont pour effet d'améliorer la compétitivité d'une agriculture productive, acquise au principe de la durabilité. Dans d'autres pays aussi, en particulier au sein de l'UE (PAC, 2^e pilier), ces aides constituent des mesures de promotion

importantes du milieu rural. Dans l'UE, les aides ne sont toutefois octroyées que sous forme de contributions.

En 2012, un montant de 87 millions de francs a été versé pour les contributions au titre des améliorations foncières et des bâtiments ruraux. L'OFAG a approuvé de nouveaux projets qui ont bénéficié de contributions fédérales (108,3 millions de francs) et entraîné un volume global d'investissements de 553,7 millions de francs. Le montant total de ces contributions fédérales ne correspond toutefois pas à celui budgétisé dans la rubrique «Améliorations structurelles dans l'agriculture», car il est rare que les contributions soient

allouées et payées intégralement la même année; les crédits sont par ailleurs souvent accordés par tranche.

Des crédits d'investissement de l'ordre de 320 millions de francs, prélevés sur le fonds de roulement, ont été octroyés pour des maisons d'habitation et des bâtiments d'exploitation, ainsi que sous la forme de crédits de construction et d'aides initiales. Les prêts accordés au titre de l'aide aux exploitations à des exploitations confrontées à des difficultés financières qui ne leur étaient pas imputables et à la conversion de dettes se sont chiffrés à 18 millions de francs.

René Weber
secteur Améliorations foncières
Willy Riedo
secteur Développement rural
Bundesamt für Landwirtschaft
Mattenhofstrasse 5
CH-3003 Berne
rene.weber@blw.admin.ch

Geomatik Schweiz / Géomatique Suisse online

Inhaltsverzeichnisse: www.geomatik.ch > Fachzeitschrift

Sommaires: www.geomatik.ch > Revue

Alle Fachartikel und Rubrikbeiträge seit 1903 als pdf: www.geomatik.ch > Fachzeitschrift (retro.seals.ch)
Tous les articles et contributions sous rubrique dès 1903 en pdf: www.geomatik.ch > Revue (retro.seals.ch)